



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

COMMUNIQUE DE PRESSE

SENEGAL : NON A L'INTIMIDATION ET AUX TENTATIVES DE MUSELEMENT DE ALIOUNE TINE PRESIDENT DE LA RADDHO !

Ce samedi 28 janvier 2012, le domicile du Président de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (**RADDHO**) a été pris d'assaut très tôt le matin par des éléments de la Division des Investigations Criminelles (DIC) à la recherche de Monsieur Alioune TINE.

En début d'après midi, alors qu'il était en réunion chez Maître Boucounta Diallo, cinq éléments de la DIC sont venus le chercher sans mandat d'amener. Présentement, il est en interrogatoire, depuis 17h30 dans les locaux de la Sûreté nationale avec un impressionnant cordon sécuritaire.

Ces agissements des forces de sécurité s'inscrivent non seulement dans une volonté délibérée d'intimider un défenseur des droits de l'Homme mais surtout de troubler la quiétude des citoyens agissant pour le respect des principes et valeurs démocratiques et républicaines.

Alioune TINE peut et doit déférer à une convocation officielle de la police. Mais cette dernière n'a pas besoin d'utiliser des procédés intimidants et dignes d'une police secrète !

La **RADDHO** tient à rappeler que l'arrestation de son Président fait suite à une série de déclarations et de menaces fermes proférées par les plus hautes autorités de l'Etat depuis le mois de juin 2011.

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme :

- **Condamne** énergiquement cette tentative de musèlement des leaders et membres du M23, particulièrement son coordonnateur Monsieur Alioune Tine ;
- **Appelle** les forces de sécurité à agir conformément à la loi pour un Sénégal de paix et de stabilité;
- **Rappelle** à l'État sa mission régalienne de protection des personnes et des biens mais surtout de respect de la liberté d'expression conformément à la Constitution du Sénégal et aux instruments internationaux et régionaux en matière de droits humains;
- **Recommande** l'abandon des poursuites sélectives ciblant les défenseurs des droits humains engagés à coté des masses populaires pour la défense de la République ;
- **Interpelle** la communauté internationale sur les faits gravissimes et attentatoires aux droits humains susceptibles de mettre en péril la vie et les libertés des défenseurs des droits humains ;
- **Exige** la libération sans condition de Monsieur Alioune Tine dont le seul tort est de veiller au respect scrupuleux de la Constitution.

Fait à Dakar, le 28 janvier 2012.

La RADDHO

Contacts:
Alassane SECK: +221 77 639 73 97
Fatou KAMA: +221 77 512 85 34
Oumar DIALLO: +221 77 558 30 88